



Assemblée générale

Distr. limitée
14 septembre 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session

Point 13 de l'ordre du jour

2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique

Kenya* : projet de résolution

Consolider les acquis et intensifier l'action menée pour lutter contre le paludisme et l'éliminer dans les pays en développement, particulièrement en Afrique, à l'horizon 2030

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de décision :

Azerbaïdjan, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Fidji, Guatemala, Inde, Indonésie, Jordanie, Maldives, Myanmar, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Singapour, Sri Lanka, Suriname, Thaïlande, Turquie et Venezuela (République bolivarienne du)

* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des États d'Afrique.

